

***REGROUPEMENT DES PSYCHOLOGUES
CLINICIENS ET CLINICIENNES DE QUEBEC
RAPPORT FINANCIER
(NON AUDITE)
POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2019***

TABLE DES MATIERES

| | |
|---------------------------------------|---|
| RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN | 1 |
| BILAN | 2 |
| RESULTATS | 4 |
| EVOLUTION DE L'ACTIF NET | 5 |
| FLUX DE TRESORERIE | 6 |
| NOTES AFFERENTES AUX ETATS FINANCIERS | 7 |

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU REGROUPEMENT DES PSYCHOLOGUES CLINIENS ET CLINIENNES DE QUEBEC.

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints du Regroupement des psychologues cliniciens et cliniciennes de Québec qui comprennent le bilan au 30 avril 2019, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers.

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

A cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Regroupement des psychologues cliniciens et cliniciennes de Québec au 30 avril 2019, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Groupe Comptable Charbonneau inc.

Québec, le 30 mai 2019

**REGROUPEMENT DES PSYCHOLOGUES
CLINICIENS ET CLINICIENNES DE QUEBEC
BILAN
(NON AUDITE)
AU 30 AVRIL 2019**

| | 2019 | 2018 |
|---|----------------|----------------|
| ACTIF | | |
| ACTIF A COURT TERME | | |
| Encaisse | 60 509 | 144 475 |
| Placement réalisable à court terme (note 7) | 30 735 | 0 |
| Sommes à recevoir (note 4) | 18 225 | 0 |
| Sommes payées d'avance | <u>0</u> | <u>3 740</u> |
| | 109 469 | 148 215 |
| PLACEMENT A LONG TERME (note 7) | 0 | 30 229 |
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES (notes 2 et 5) | 1 742 | 2 338 |
| IMMOBILISATION INCORPORELLE (notes 2 et 6) | 1 100 | 2 482 |
| TOTAL DE L'ACTIF | <u>112 311</u> | <u>183 264</u> |

**REGROUPEMENT DES PSYCHOLOGUES
CLINICIENS ET CLINICIENNES DE QUEBEC
BILAN
(NON AUDITE)
AU 30 AVRIL 2019**

| | 2019 | 2018 |
|---|----------------|----------------|
| PASSIF | | |
| PASSIF A COURT TERME | | |
| Comptes à payer | 9 447 | 366 |
| Inscriptions des participants au colloque | 0 | 85 474 |
| Taxes de vente à payer | <u>0</u> | <u>16 132</u> |
| TOTAL DU PASSIF | 9 447 | 101 972 |
| ACTIF NET (note 8) | 102 864 | 81 292 |
| TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET | <u>112 311</u> | <u>183 264</u> |

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Louis Mignault, président

Mme Caroline Paquet, trésorière

**REGROUPEMENT DES PSYCHOLOGUES
CLINICIENS ET CLINICIENNES DE QUEBEC
RÉSULTATS
(NON AUDITE)
POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2019**

| | 2019 | 2018 |
|--|---------------|---------------|
| PRODUITS | | |
| Cotisations, formations et activités | 157 841 | 76 961 |
| Commandite | 2 000 | 1 500 |
| Intérêts | <u>857</u> | <u>507</u> |
| | 160 698 | 78 969 |
| CHARGES | | |
| Dépenses de bureau | 936 | 224 |
| Assurances | 0 | 382 |
| Frais bancaires | 349 | 230 |
| Frais d'accréditation | 1 125 | 1 165 |
| Frais d'amortissement des immobilisations corporelles | 596 | 606 |
| Frais d'amortissement de l'immobilisation incorporelle | 1 382 | 1 382 |
| Frais de déplacement | 265 | 203 |
| Frais de formation | 119 646 | 39 933 |
| Frais de transaction (Paypal) | 2 551 | 5 264 |
| Frais des activités sociales des membres | 1 559 | 1 308 |
| Honoraires professionnels | 2 305 | 2 088 |
| Permis, taxes et licences | 153 | 0 |
| Postes et papeterie | 183 | 174 |
| Publicité et promotion | 1 234 | 2 755 |
| Remboursements | 1 308 | 381 |
| Repas et représentation | 3 701 | 2 464 |
| Site et frais d'internet | 640 | 791 |
| Secrétariat | 0 | 195 |
| Télécommunications | <u>1 194</u> | <u>349</u> |
| | 139 126 | 59 894 |
| Excédent des produits sur les charges | <u>21 572</u> | <u>19 074</u> |

**REGROUPEMENT DES PSYCHOLOGUES
CLINICIENS ET CLINICIENNES DE QUEBEC
EVOLUTION DE L'ACTIF NET
(NON AUDITE)
POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2019**

| | 2019 | 2018 |
|---------------------------------------|-------------|-------------|
| ACTIF NET AU DEBUT | 81 292 | 62 217 |
| EXCEDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES | 21 572 | 19 074 |
| ACTIF NET DE LA FIN | 102 864 | 81 292 |

**REGROUPEMENT DES PSYCHOLOGUES
CLINICIENS ET CLINICIENNES DE QUEBEC
FLUX DE TRESORERIE
(NON AUDITE)
POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2019**

| | 2019 | 2018 |
|---|---------------|-----------------|
| ACTIVITES DE FONCTIONNEMENT | | |
| Excédent des produits sur les charges | 21 572 | 19 074 |
| Élément sans incidence sur les liquidités | | |
| Amortissements des immobilisations | 1 978 | 1 988 |
| Variation hors caisse des postes du fonds de roulement | | |
| Sommes à recevoir | (18 225) | 0 |
| Sommes payées d'avance | 3 740 | (740) |
| Placement réalisable à court terme | (30 735) | 0 |
| Inscriptions des membres au colloque | (85 474) | 85 474 |
| Sommes reçues d'avance | 0 | (6 054) |
| Taxes de vente à payer | (16 133) | 14 211 |
| Fournisseurs | <u>9 082</u> | <u>366</u> |
| Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement | (114 195) | 114 319 |
| ACTIVITES D'INVESTISSEMENT | | |
| Acquisition d'immobilisations | 0 | (900) |
| Placement à long terme | <u>30 229</u> | <u>(30 229)</u> |
| | 30 229 | (31 129) |
| TRESORERIE ET EQUIVALENT DE TRESORERIE | | |
| Montant du début | 144 475 | 61 286 |
| Montant de la fin | 60 509 | 144 475 |
| Variation de l'exercice | (83 966) | 83 189 |

La trésorerie et l'équivalent de trésorerie se retrouvent au bilan dans le poste d'encaisse.

**REGROUPEMENT DES PSYCHOLOGUES
CLINICIENS ET CLINICIENNES DE QUEBEC
NOTES AFFERENTES AUX ETATS FINANCIERS
(NON AUDITE)
POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2019**

1. OBJECTIF DE L'ORGANISME

Le Regroupement est un organisme qui offre des services de formation à des membres de l'Ordre des psychologues du Québec. Il est constitué comme organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec comme association personnifiée le 8 septembre 1995.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Mode de présentation

L'organisme établit ses états financiers selon les Normes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada (NCOSBL).

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie comprennent les dépôts à terme très liquides qui sont facilement convertibles en trésorerie et ont une échéance inférieure à trois mois à compter de leur date d'acquisition.

Placements

Les placements sont comptabilisés au coût. Le regroupement n'a acquis à ce jour que des certificats de placement garantis.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont amorties linéairement sur une période de cinq ans. Lors de l'année de l'acquisition, l'amortissement est réduit de 50%.

Le regroupement a évalué si les immobilisations pouvaient avoir subi une dévaluation. Aucune indication en ce sens n'a été décelée et il n'y avait pas lieu de procéder à un test de dépréciation.

Comptabilisation des produits

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont comptabilisés à titre de produits du fonds général dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

**REGROUPEMENT DES PSYCHOLOGUES
CLINICIENS ET CLINICIENNES DE QUEBEC
NOTES AFFERENTES AUX ETATS FINANCIERS
(NON AUDITE)
POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2019**

Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits du fonds général au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les droits d'adhésion sont comptabilisés à titre de produits du fonds général au moment où ils sont perçus.

Le regroupement comptabilise les produits au moment où ils sont réalisés. Il estime que les produits sont réalisés lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, que les services ont été rendus, que le prix du service a été déterminé, et que le recouvrement, si le service n'a pas été payé, est raisonnablement assuré.

Les acomptes reçus des membres pour des services non rendus et dont les produits correspondants ne sont pas comptabilisés dans les revenus sont présentés dans le passif.

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent un nombre significatif d'heures par année à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Utilisation d'estimations

Lorsque le conseil d'administration établit des états financiers selon les NCOSBL du Canada, elle fait des estimations et pose des hypothèses relatives aux éléments suivants :

- les montants présentés au titre des produits et des charges;
- les montants présentés au titre des actifs et des passifs;
- les informations fournies au sujet des actifs et des passifs éventuels.

Le conseil d'administration établit ses hypothèses en fonction d'un certain nombre de facteurs, notamment son expérience, les événements en cours et les mesures que l'organisme pourrait prendre ultérieurement, ainsi que d'autres hypothèses qu'elle juge raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels pourraient ne pas correspondre aux estimations si les circonstances et les hypothèses étaient différentes.

**REGROUPEMENT DES PSYCHOLOGUES
CLINICIENS ET CLINICIENNES DE QUEBEC
NOTES AFFERENTES AUX ETATS FINANCIERS
(NON AUDITE)
POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2019**

3. INSTRUMENTS FINANCIERS

Le regroupement évalue ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût. Les actifs financiers se composent de l'encaisse et du placement à long terme. Les passifs financiers se composent des charges à payer.

L'organisme utilise la gestion des risques pour suivre et gérer le risque découlant d'instruments financiers. Ce risque équivaut au risque de liquidité.

L'organisme n'a pas recours à des instruments financiers dérivés pour atténuer ces risques.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est lié à l'encaissement des fonds provenant des subventions, des droits d'adhésion et d'autres sources, dont l'organisme a besoin pour s'acquitter de ses frais à l'échéance.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt, qui expose à un risque sur les flux de trésorerie, était lié au placement à long terme. Par contre, il est très faible, compte tenu qu'il s'agit d'un placement dont l'échéance est le 15 mai 2019.

4. SOMMES A RECEVOIR

Il s'agit essentiellement de taxes de vente à recevoir.

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

| | Coût d'acquisition | Amortissement cumulé | 2019 Valeur nette | 2018 Valeur nette |
|-----------------------|-----------------------|-------------------------|----------------------|----------------------|
| Matériel audio-visuel | 3 191 | 1 471 | 1 720 | 2 268 |
| Matériel informatique | <u>238</u> | <u>216</u> | <u>22</u> | <u>70</u> |
| | 3 429 | 1 687 | 1 742 | 2 338 |

**REGROUPEMENT DES PSYCHOLOGUES
CLINICIENS ET CLINICIENNES DE QUEBEC
NOTES AFFERENTES AUX ETATS FINANCIERS
(NON AUDITE)
POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2019**

6. IMMOBILISATION INCORPORELLE

| | Coût d'acquisition | Amortissement cumulé | 2019 Valeur nette | 2018 Valeur nette |
|---------------|-----------------------|-------------------------|----------------------|----------------------|
| Site internet | 6 962 | 5 862 | 1 100 | 2 482 |

7. PLACEMENT A LONG TERME

Il s'agit d'un certificat de placement au taux de 1,66% échéant le 15 mai 2019.

8. ACTIF NET

Un montant de 40 000 \$ servira de réserve pour le regroupement pour des futures formations ou colloques.